

RICA - RÉSEAU D'INFORMATION COMPTABLE AGRICOLE

Les résultats économiques des exploitations agricoles du Centre-Val de Loire à nouveau en hausse en 2022

En 2022, l'excédent brut d'exploitation (EBE) par équivalent temps plein non salarié (ETPNS) progresse de 16 % en Centre-Val de Loire après la très forte hausse de 72 % observée en 2021 par rapport à 2020. Il s'élève à 108 200 € en moyenne, toutes orientations technico-économiques des exploitations (Otex) confondues. Il reste supérieur à celui de la France métropolitaine qui s'établit à 84 800 € en 2022, en hausse de 22 %. L'EBE est un indicateur des ressources dégagées par le processus de production, après paiement des charges d'approvisionnement et de personnel mais avant amortissement (charges déductibles mais non décaissées).

Toutes les orientations productives sont en hausse, certaines plus que d'autres. Les exploitations spécialisées en autres grandes cultures et celles spécialisées en élevage de bovins dépassent ainsi les 25 % d'augmentation de leur EBE par ETPNS. Dans une moindre mesure, après la hausse exceptionnelle de 106 % observée l'an passé pour les exploitations spécialisées en céréales et oléoprotéagineux, ces dernières affichent une hausse plus mesurée de près de 10 %. Enfin, les viticulteurs voient leur résultat augmenter de 14 % après la hausse de 26 % observée entre 2020 et 2021.

En France

Ce sont 7 074 exploitations qui ont été enquêtées en France métropolitaine pour l'exercice comptable 2022. Cet échantillon, représentant 282 182 exploitations, contribue à plus de 99 % à la production brute standard (PBS) et utilise 95 % de la surface agricole totale.

En 2022, malgré le contexte de forte inflation liée au conflit en Ukraine, la hausse des charges et une météo particulièrement chaude et sèche, l'EBE par ETPNS atteint un

niveau historiquement haut à près de 84 800 € toutes orientations confondues. C'est le plus haut depuis 1990, supérieur de 45 % à la moyenne des 20 dernières années. Seules les filières fruitières, horticoles et ovines-caprines connaissent une baisse de leurs résultats.

En Centre-Val de Loire

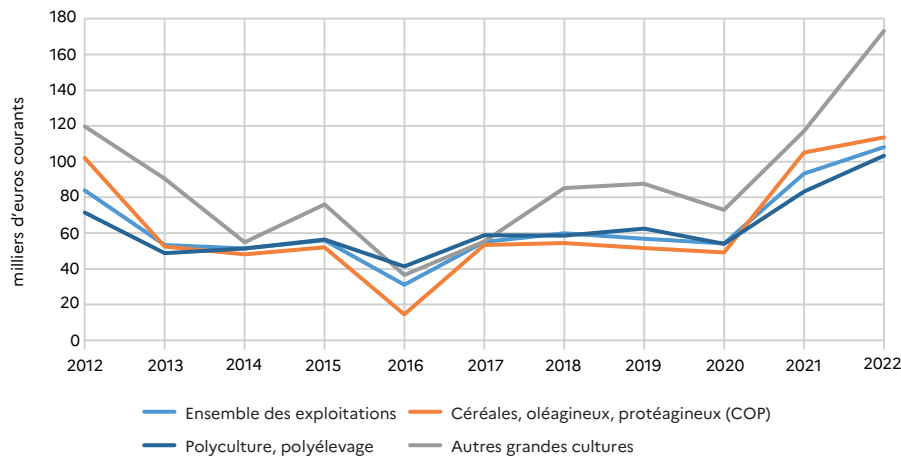
Avec un EBE par ETP non salarié de 108 200 €, le Centre-Val de Loire passe de la deuxième à la cinquième place au classement des régions de France métropolitaine.

Céréales, oléagineux, protéagineux : la flambée des cours conduit à une hausse des résultats malgré des volumes en baisse

À 113 600 €, l'EBE par ETP non salarié des céréaliers du Centre-Val de Loire augmente de près de 10 % en 2022, après une hausse record de 106 % en 2021, et reste au-dessus de la moyenne nationale de 84 800 €.

Cette hausse s'explique tout d'abord par la progression de la valeur de la production par ETP non salarié

Évolution de l'EBE/ETP non salarié des productions végétales



Source : Agreste - RICA 2012 - 2022

qui passe de 198 200 € à 230 500 € (+ 18,2 %). Bien que l'on retrouve, pour les principales cultures de la région, une baisse de la production en volume suite à des rendements et/ou des surfaces qui reculent, cette baisse est plus que compensée par l'envolée des prix dès le déclenchement du conflit russo-ukrainien. Ces deux pays sont en effet des acteurs clés du marché mondial des céréales et des oléagineux. Ils représentent à eux seuls 30 % des exportations mondiales de blé et d'orge, et l'Ukraine domine le marché de l'huile de tournesol avec 50 % des exportations mondiales. Le blocage pendant 5 mois des bateaux en mer Noire conduit logiquement à une flambée des prix.

Ainsi, la production de blé tendre fléchit de presque 11 % en volume en Centre-Val de Loire mais cette baisse est compensée par la hausse record du

cours du blé tendre qui atteint début mars 400 €/tonne. Dans une moindre mesure, la production des orges ne recule que de 2 %, le rendement en baisse étant partiellement compensé par une hausse de 9 % des surfaces. Les volumes de production du maïs grain chutent eux de plus de 20 %, que ce soit pour les parcelles irriguées ou non-irriguées. À la baisse conséquente des rendements, notamment pour le maïs non irrigué qui a plus souffert de la sécheresse estivale, vient s'ajouter une baisse de 6 % des surfaces. Seul le colza, avec un rendement stable et des surfaces qui progressent, profite d'une hausse de son volume de production (+ 24 %) en plus de celle de son cours (+ 28 %).

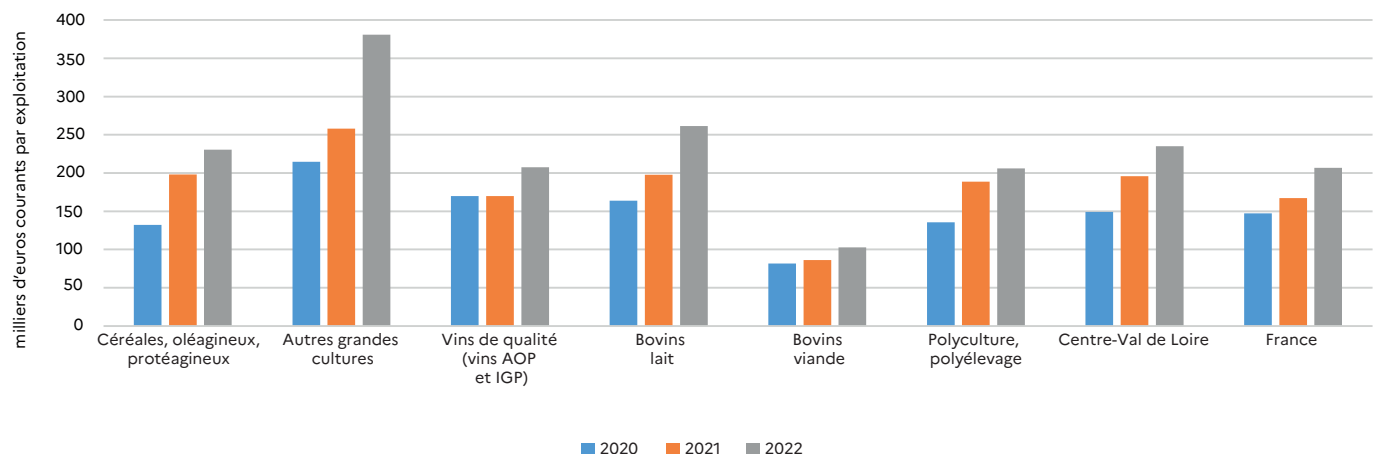
Dans un contexte d'inflation très soutenue, les charges d'approvisionnement augmentent de près de 30 % chez les céréaliers,

soit la plus forte hausse toutes orientations confondues. La moyenne est de + 21 % en Centre-Val de Loire. La valeur ajoutée connaît dès lors une hausse de 7 %, limitée en comparaison des 16 % de hausse de la production. Elle s'établit à 120 500 € en moyenne par exploitation après la hausse record de l'an passé qui avait vu la valeur ajoutée des céréaliers passer de 41 100 € en 2020 à 111 600 € en 2021.

Forte hausse des résultats pour les « autres grandes cultures »

Les « autres grandes cultures » affichent en 2022 un EBE par ETP non salarié de 173 200 €. Il s'agit du résultat et de l'augmentation (+ 30 %) les plus élevés parmi les principales orientations productives de la région. La production augmente de près de 26 % en valeur, grâce à une envolée des prix, alors que les volumes progressent peu pour les betteraves (+ 3 %) et diminuent même pour les pommes de terre (- 3 %) suite à la baisse des rendements (- 6 %) engendrée par des conditions climatiques défavorables (sécheresse et fortes chaleurs). Le cours du sucre blanc notamment est en forte hausse, conséquence d'un déficit mondial en sucre. Les principaux producteurs, Inde et Brésil, ont en effet réorienté une partie de leur production vers la fabrication de biocarburants, contribuant ainsi à la contraction des stocks mondiaux.

Une production par ETP non salarié en hausse en Centre-Val de Loire



Source : Agreste - RICA 2020 - 2022

La valeur ajoutée connaît également l'une des plus fortes hausses de la région Centre Val de Loire à + 31 %, la hausse de 23 % des charges d'approvisionnement étant finalement compensée par celle plus importante de la valeur de la production.

Les résultats des exploitations viticoles profitent des belles récoltes de la campagne 2022/2023

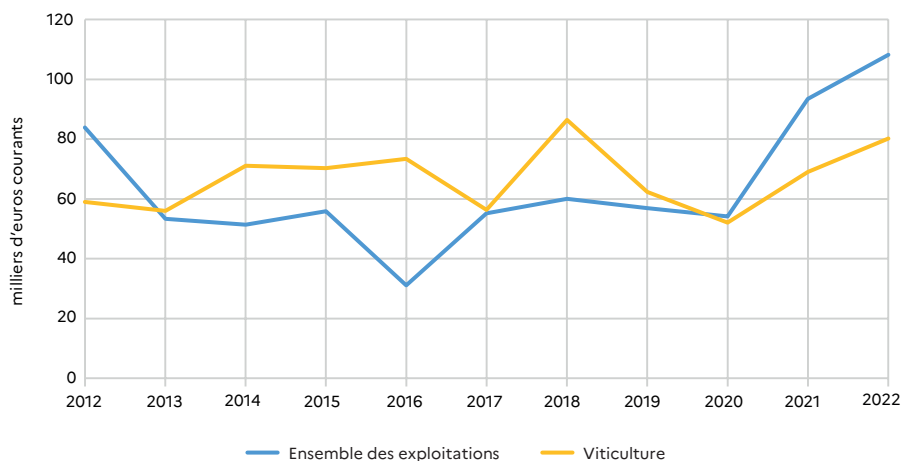
Si la production régionale de vin est supérieure de 56 % en volume à la récolte 2021, les rendements sont très hétérogènes d'une appellation à l'autre. Les aléas météorologiques ont encore une fois marqué la campagne, avec de fortes gelées en avril, des épisodes orageux accompagnés de grêle en juin, et des situations de stress hydrique et thermique durant l'été. En revanche, l'état sanitaire du vignoble est bon cette année.

Les prix, en baisse depuis 2019, ont commencé à remonter sur la campagne 2021/2022 (allant du 1^{er} août 2021 au 31 juillet 2022) en raison principalement de la petite récolte 2021. La hausse s'est globalement poursuivie sur la campagne 2022/2023 (du 1^{er} août 2022 au 31 juillet 2023).

Au final, la production régionale de vins de qualité est en hausse de 16 % en valeur en 2022 (+ 3 % en 2021).

La valeur ajoutée par ETP non salarié des exploitations viticoles, en baisse en 2021, connaît une hausse importante de 36 % en 2022 (contre 17 % en moyenne au niveau régional). À noter que les charges d'approvisionnement n'augmentent que de 4 %, contre une hausse de 21 % en moyenne régionale. Les exploitations ne sont en effet pas soumises aux mêmes charges selon leur spécialisation. Ainsi, les charges en engrais et amendements, qui ont augmenté en 2022 de 44 % toutes orientations confondues, ont diminué de 5 % dans les exploitations viticoles de la région. De même, le bon état sanitaire du vignoble

Évolution de l'EBE/ETP non salarié en viticulture



Source : Agreste - RICA 2012 - 2022

explique la baisse de 13 % de la charge en produits phytosanitaires.

Enfin, la forte diminution des subventions aux exploitations viticoles (- 45 %) intervient après la progression de 209 % observée l'an passé suite aux aides COVID et aux aides liées au gel. Cela explique la moindre progression de l'excédent brut d'exploitation par ETP non salarié à + 14 % en comparaison des + 36 % pour la valeur ajoutée.

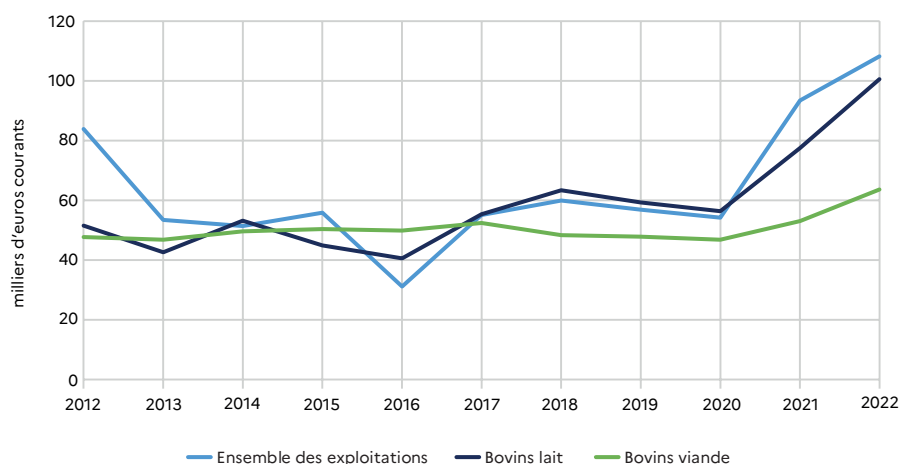
Élevages bovins : l'augmentation des cours profite à nouveau aux éleveurs de bovins lait et viande

En 2022, la valeur de la production par ETP non salarié des éleveurs de bovins lait augmente de 25 %. La hausse du prix moyen du lait de vache (+ 17,8%) explique ce résultat

alors que les livraisons de lait depuis le Centre-Val de Loire sont stables (- 0,5 %). Le nombre d'exploitations productrices diminue encore en 2022 dans la région (- 4 %) tandis que la décapitalisation des cheptels européens se poursuit (- 0,6 %). La baisse des volumes collectés chez les principaux pays exportateurs, conjuguée à une hausse des coûts de production (+ 25 % de charges d'approvisionnement) conduit logiquement à la hausse du prix du lait.

La valeur ajoutée par ETP non salarié progresse également pour s'établir à 88 200 € (+ 22 %) malgré la hausse des charges d'approvisionnement. Enfin, l'EBE par ETP non salarié s'élève désormais à 100 700 €, soit + 26 % par rapport à 2021, après la belle remontée de l'an passé de + 43 %

Évolution de l'EBE/ETP non salarié des éleveurs de bovins



Source : Agreste - RICA 2012 - 2022

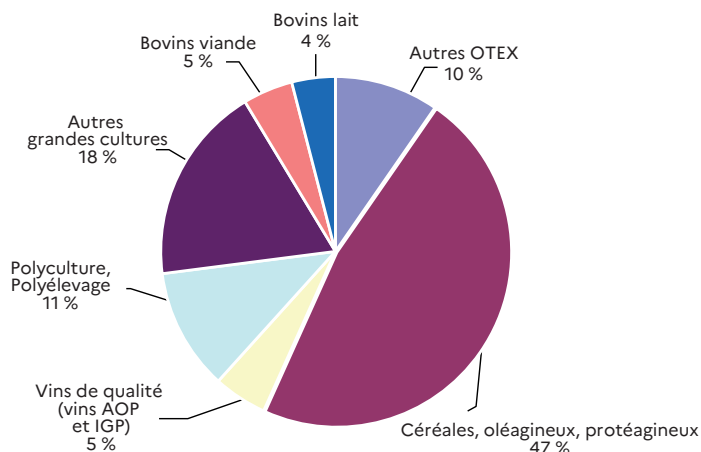
par rapport à 2020. Il se situe ainsi au-dessus de la moyenne nationale des exploitations en bovins lait de 88 100 €.

Les éleveurs de bovins viande affichent toujours le résultat le plus bas toutes orientations confondues (63 600 € d'EBE par ETP non salarié), même si celui-ci progresse de 27 % en 2022. Cette progression est supérieure à la moyenne régionale de 16 %.

Cette hausse s'explique en grande partie par l'augmentation de 19 % de la production par ETP non salarié grâce à une évolution très favorable des cours dans toutes les catégories bovines, évolution qui compense la chute des abattages régionaux suite à la forte décapitalisation des cheptels en 2021.

En lien avec la situation conjoncturelle et l'évolution des résultats par orientation productive, la viticulture ne représente plus que 5 % de l'EBE total de la région Centre Val de Loire. Ce chiffre est en baisse depuis 2018 où il atteignait 10 %. Les « Autres grandes cultures » en revanche, à 10 % l'an passé de l'EBE total, contribuent en 2022 à 18 % de l'EBE régional. Enfin, les COP contribuent toujours à près de la moitié de l'EBE de la région.

Répartition par OTEX de l'EBE total dans le Centre-Val de Loire en 2022



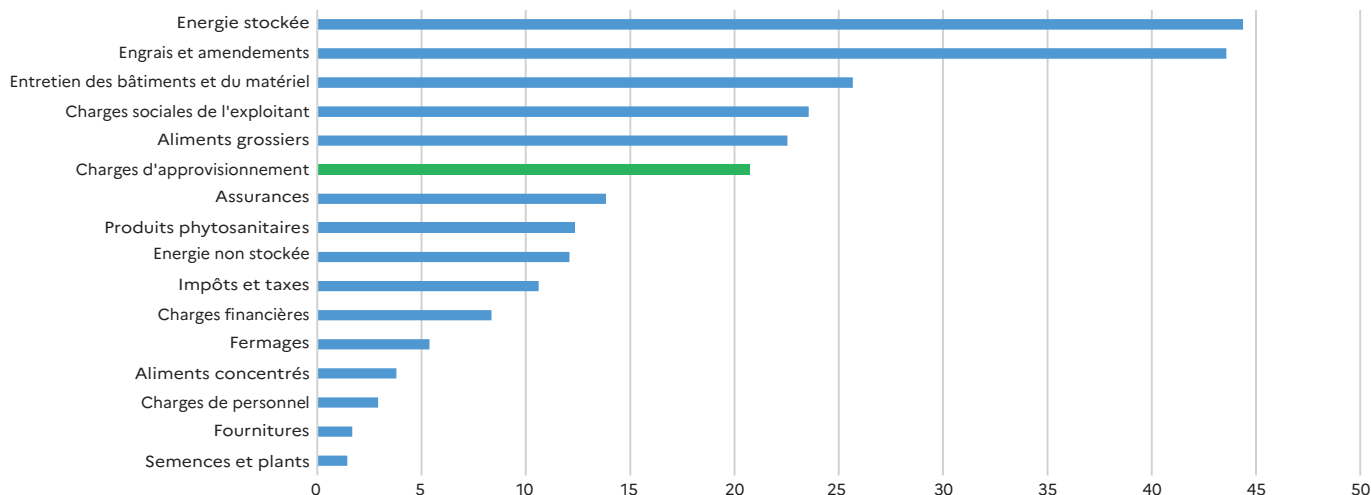
Source : Agreste - RICA 2022

Des charges d'approvisionnement en hausse

Les charges d'approvisionnement s'élèvent à 103 600 € en moyenne par exploitation. Dans le contexte de forte inflation, elles sont en hausse de 21 % en 2022. Toutes les catégories de charges augmentent. Les hausses sont particulièrement importantes (+ 44 %) pour l'énergie stockée (carburant sous forme de gazole non routier principalement) et les engrais et amendements ainsi que pour les charges d'entretien des bâtiments et du matériel (+ 26 %). Les charges sociales de l'exploitant s'élèvent à 23 600 € en moyenne par exploitation, soit une augmentation de 24 %, en lien avec la hausse de la

moyenne des résultats sur les trois derniers exercices. Les revenus plus élevés de 2021 viennent en effet se substituer à ceux de 2018 dans le calcul de la moyenne triennale. Logiquement, les orientations dont les résultats ont le plus augmenté en 2021 voient les charges sociales de l'exploitant enregistrer la plus forte progression : les COP à + 41 %, les « Autres grandes cultures » à + 39 %, et les exploitations spécialisées en polyculture, polyélevage à + 15 %. Dans un contexte sanitaire plus favorable en 2022, les charges liées à l'utilisation de produits phytosanitaires augmentent de 12 % en Centre-Val de Loire, soit une hausse moindre que celle de la moyenne des charges d'approvisionnement de la région.

Évolution des principales charges en Centre-Val de Loire entre 2021 et 2022*



* Évolution à échantillon constant
Source : SSP - Principaux résultats RICA 2022

La hausse du solde disponible se poursuit en 2022

Avec la hausse des résultats en 2021 et 2022, le net rebond du solde disponible observé l'an passé (+ 132 %) se confirme cette année avec une progression de 20 % toutes orientations confondues.

Une fois déduites de l'EBE (108 200 € en moyenne par ETP non salarié) les charges financières (2 600 € en moyenne par ETP non salarié), les remboursements en capital des emprunts à moyen et long terme (28 500 €) et les cotisations sociales de l'exploitant (11 700 € en moyenne), **le solde disponible par exploitant s'établit à 65 400 €**, contre 48 500 € en 2021 et 19 900 € en 2020.

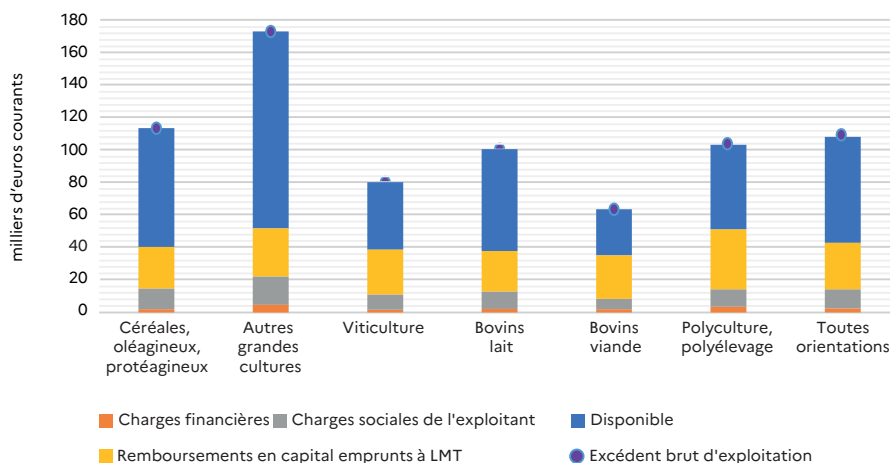
Portée par les très bons résultats en COP et autres grandes cultures, respectivement 73 300 € et 121 300 € de solde disponible par exploitant en 2022, la moyenne régionale est nettement supérieure à la moyenne nationale de 49 800 €. Ce disponible peut être utilisé pour rémunérer l'exploitant ou investir (autofinancement pouvant être complété par un recours à l'emprunt).

À noter que les ressources disponibles des différentes orientations productives affichent des niveaux disparates. Ainsi, les élevages de bovins viande, avec un EBE structurellement plus faible, ont également le solde disponible le moins élevé (28 400 €).

Recul du taux d'endettement en Centre-Val de Loire

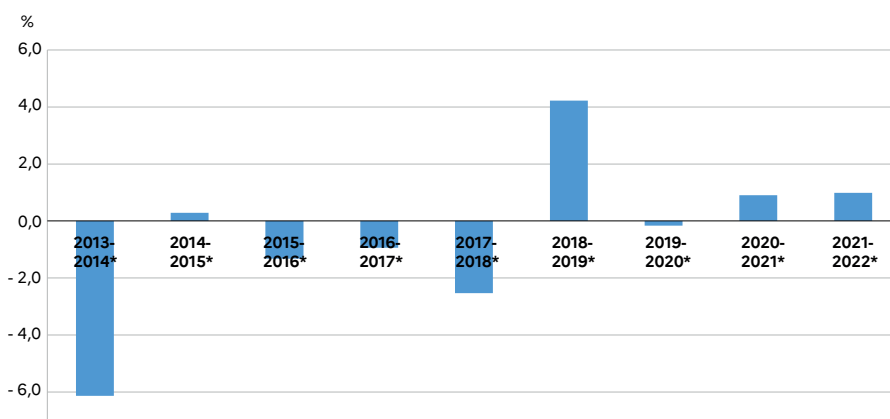
Au niveau national, le taux d'endettement moyen des exploitations (rapport des dettes sur le total de l'actif) recule de 2,1 points et s'établit désormais à 40 %. La dynamique décroissante observée depuis 2016 se poursuit donc après le léger rebond de 2020.

Solde disponible par exploitant en 2022, par orientation productive



Source : SSP - Principaux résultats RICA 2022

Évolution des subventions d'exploitation en Centre-Val de Loire



*Évolution à échantillon constant
Source : Agreste - RICA 2013 - 2022

La tendance est la même en Centre-Val de Loire, avec un taux d'endettement moyen de 45 % (- 1,8 point). Les exploitations spécialisées en polyculture, polyélevage connaissent la plus forte baisse avec - 5,4 points et un taux de 48 %, tandis que les bovins viande sont la seule orientation à connaître une hausse du taux d'endettement (+ 7,7 points) de 42 %. Ce sont cette année les viticulteurs qui affichent le taux le plus faible à 40 %.

Stabilité des subventions en Centre-Val de Loire

La mise en œuvre de la nouvelle programmation de la Politique

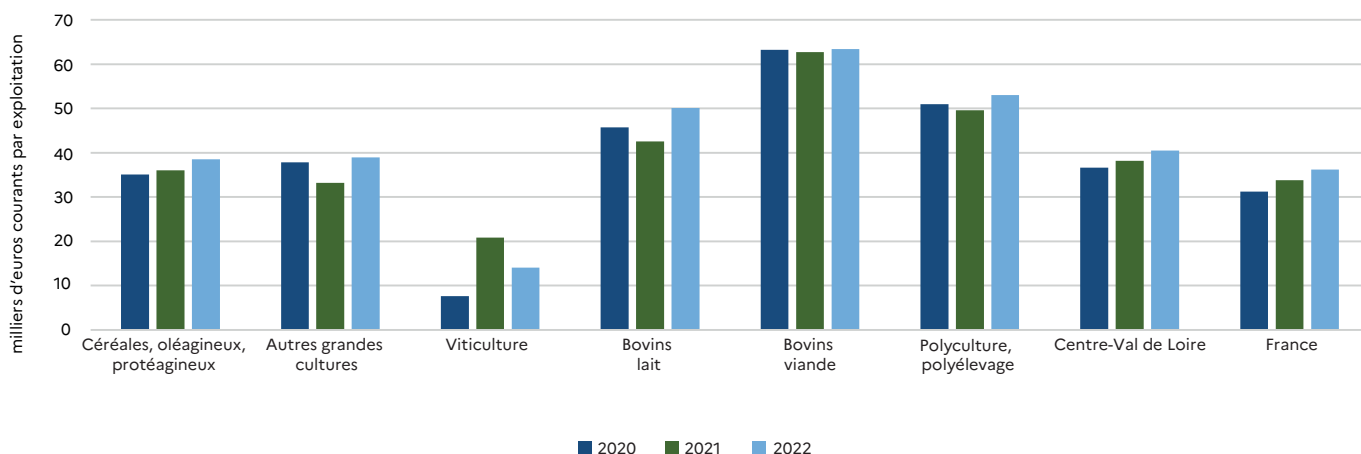
agricole commune (PAC) a été différée en 2023 et les règles de la PAC 2015-2020 ont été prolongées jusqu'en 2022. Ainsi, tout comme l'ensemble des aides couplées et des subventions relatives au développement rural (dont l'ICHN et les MAEC font partie), l'aide découplée est maintenue en 2022 avec ses quatre volets : paiement de base, paiement vert, paiement redistributif et paiement additionnel aux jeunes agriculteurs. Dans ce contexte, le montant moyen des subventions reçues par les exploitations du Centre-Val de Loire est en très légère augmentation de 1 % (40 500 €). Il est supérieur à la moyenne nationale qui s'établit à 36 300 €.

En moyenne, 94 % des exploitations du Centre-Val de Loire perçoivent des subventions en 2022. Pour les exploitations bénéficiaires, les subventions d'exploitation représentent en moyenne par exploitation 42 100 €, soit près de 12 % des produits courants (hors produits exceptionnels).

Le montant moyen des subventions reçues varie d'une orientation à l'autre. Il reste plus élevé pour les éleveurs de bovins viande, avec 63 400€ en moyenne par exploitation. La contribution des aides au total de leurs produits courants est aussi la plus élevée, à 31 %. Concernant les viticulteurs, 85 % d'entre eux ont

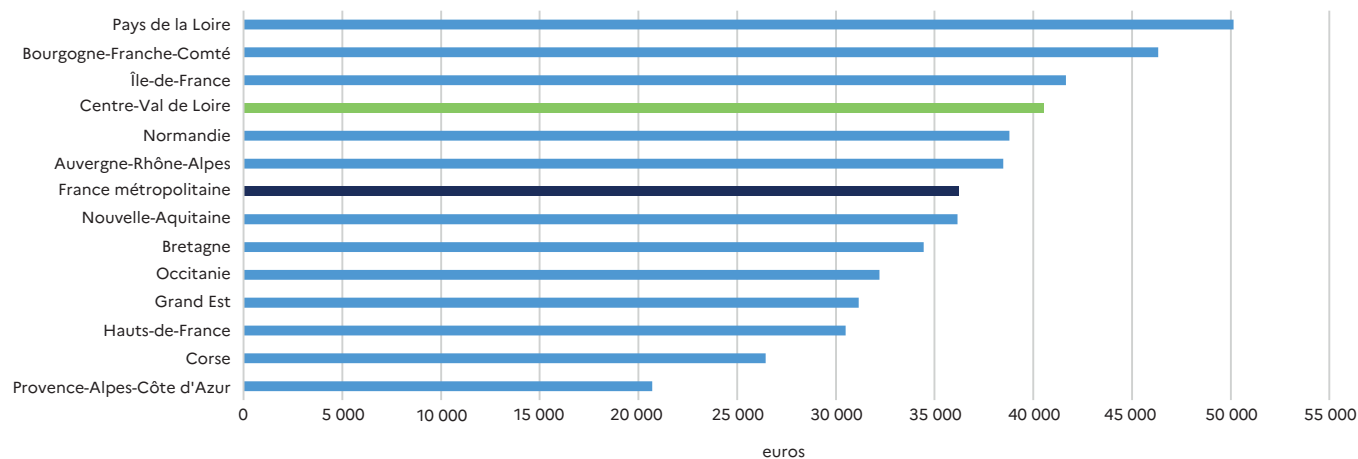
perçu des subventions en 2022, dont le montant moyen est en baisse à 16 800 € par exploitation, soit 5 % des produits courants. Il était de 21 800 € en 2021 du fait des indemnités reçues suite au gel. Enfin, les exploitations spécialisées en céréales, oléagineux et protéagineux perçoivent en moyenne 38 600 €, ce qui représente 12 % de leurs produits courants.

Subvention moyenne par exploitation en Centre-Val de Loire



Source : Agreste - RICA 2020 - 2021 - 2022

Montant moyen des subventions perçues par exploitation en 2022



Source : Agreste - RICA 2022

Principaux résultats 2022 par orientation en Centre-Val de Loire

Moyenne pondérée par exploitation en milliers d'euros courants	Centre-Val de Loire												France métropolitaine			
	Céréales, oléagineux, protéagineux		Autres grandes cultures		Vins de qualité (AOP et IGP)		Bovins lait		Bovins viande		Polyculture et polyélevage		Toutes exploitations		Toutes exploitations	
	2022	Évol. 22/21 (%)	2022	Évol. 22/21 (%)	2022	Évol. 22/21 (%)	2022	Évol. 22/21 (%)	2022	Évol. 22/21 (%)	2022	Évol. 22/21 (%)	2022	Évol. 22/21 (%)	2022	Évol. 22/21 (%)
Caractéristiques générales																
Nombre d'exploitations dans l'échantillon	116		35		41		20		34		49		374		7074	
Nombre d'exploitations représentées	7884		1772		1086		460		1326		1779		16139		282182	
Surface agricole utilisée (en ha)	159,22		1,15 149,88	0,25	29,05	-1,48	145,02	0,31	173,57	-0,99	176,74	0,32	141,45	0,72	94,73	0,59
dont SAU en fermage	143,1		2,17 140,43	-1,6	23,03	-3,87	137,74	2,74	164,18	0,19	153,45	0,69	127,96	1,31	80,94	0,81
Effectifs animaux en unité gros bétail (UGB)	7,76	-10,49	3,06	-3,05	0,03		139,81	-0,51	148,06	-3,28	99,31	1,64	50,52	-3,31	79,29	-4,81
Nombre d'équivalent temps plein (ETP)	1,33	-0,75	1,89	2,11	3,18	-1,82	2,71	-2,9	1,5	0	1,86	0,51	1,81	-0,54	2,08	0,48
dont ETP non salarié (ETPNS)	1,21	-1,63	1,38	2,21	1,31	-6,57	2,01	-5,47	1,27	-2,21	1,41	-1,33	1,32	-1,49	1,38	-0,72
Soldes intermédiaires de gestion																
Production de l'exercice	276,7	16,3	506,6	25,6	280,3	16,2	478,2	18,5	139,9	16,7	302,6	17,3	305,7	17,1	281,3	17,3
"+" Rabais, remises, ristournes obtenus	0,4	-14,9	0,7	-14,9	0,2	160,0	0,8	-1,3	0,1	75,0	0,2	22,2	0,4	-7,5	0,4	19,4
"-" charges d'approvisionnement	95,6	28,2	159,1	23,3	48,3	3,6	182,5	24,9	60,4	6,2	110,7	22,1	103,6	20,7	95,6	17,7
"-" Autres achats et charges externes (n.c. fermages)	60,9	18,2	113,8	18,7	91,7	8,8	119,3	13,6	41,4	2,4	71,6	0,9	73,6	14,3	72,9	9,6
"=" Valeur ajoutée hors fermage	120,5	7,2	234,3	31,0	140,6	27,2	177,2	15,4	38,1	63,3	120,5	24,6	129,0	15,7	113,2	22,7
"+" Subventions d'exploitation	38,6	3,9	38,9	7,8	14,1	-45,2	50,1	11,2	63,5	2,2	53,0	1,7	40,5	1,0	36,3	3,1
"-" Fermages	20,7	6,6	26,3	3,9	12,2	4,5	17,3	1,9	14,7	-2,2	19,9	6,4	18,7	5,4	16,3	7,2
"-" Impôts et taxes	2,8	11,4	3,5	9,2	3,0	5,3	2,8	0,4	1,4	4,7	3,2	10,9	2,7	10,6	2,3	5,4
"-" Charges de personnel	2,4	7,9	11,5	-10,6	42,8	3,9	16,0	33,3	6,0	22,8	9,9	3,1	11,2	2,9	17,8	8,3
"=" Excédent brut d'exploitation	137,8	7,8	239,1	32,9	105,3	5,9	202,2	19,7	80,5	24,2	146,0	20,8	142,9	14,8	117,1	21,1
"+" Transferts de charges et autres produits de gestion courante	0,4	158,8	0,7	509,1	0,2	-37,0	0,5	-40,0	0,05	-50,0	0,1	-18,2	0,3	100,0	0,3	18,5
"-" Dotations aux amortissements	30,5	3,4	55,5	13,5	36,7	0,9	54,2	-9,5	33,2	5,1	43,1	7,4	37,5	5,3	37,1	3,3
"=" Résultat d'exploitation	107,7	9,4	184,3	40,7	68,7	8,9	148,5	36,7	47,4	41,9	103,0	26,8	105,8	18,6	80,4	31,5
"+" Produits financiers	0,8	25,0	0,8	-23,5	1,6	323,8	0,8	71,7	0,1	50,0	0,9	72,0	0,8	40,0	0,6	7,0
"-" Charges financières	2,3	-10,1	6,4	50,9	2,1	-6,9	4,3	-5,8	2,6	22,0	5,0	21,4	3,4	8,4	3,1	1,3
"=" Résultat courant avant impôts (RCAI)	106,1	9,9	178,7	39,7	68,2	11,8	145,1	39,1	45,0	43,2	99,0	27,6	103,2	19,1	77,9	32,8
ETPNS	1,2	-1,6	1,4	2,2	1,3	-6,6	2,0	-5,5	1,3	-2,2	1,4	-1,3	1,3	-1,5	1,4	-0,7
EBE par ETPNS	113,6	9,5	173,2	29,6	80,2	13,6	100,7	26,5	63,6	27,2	103,3	22,7	108,2	16,3	84,8	22,2
RCAI par ETPNS	87,5	11,7	129,4	36,3	52,0	19,9	72,2	46,9	35,5	46,7	70,0	29,6	78,1	20,7	56,4	33,9
Revenu disponible	88,9	4,9	167,5	44,7	54,7	-2,5	126,3	87,0	36,0	51,7	73,9	44,6	86,4	17,9	68,7	34,8
"=" Excédent brut d'exploitation	137,8	7,8	239,1	32,9	105,3	5,9	202,2	19,7	80,5	24,2	146,0	20,8	142,9	14,8	117,1	21,1
"-" Charges sociales de l'exploitant	15,5	41,0	24,2	38,8	12,5	-17,5	21,8	-4,7	8,0	-9,0	15,1	15,0	15,5	23,6	12,6	10,1
"-" Remboursements en capital emprunts à LMT	31,1	4,8	41,0	-9,5	36,0	44,3	49,8	14,2	34,0	10,6	52,1	-8,3	37,7	5,8	32,7	4,9
"-" Charges financières	2,3	-10,1	6,4	50,9	2,1	-6,9	4,3	-5,8	2,6	22,0	5,0	21,4	3,4	8,4	3,1	1,3
Revenu disponible par ETPNS	73,3	6,6	121,3	41,1	41,7	4,5	62,9	97,5	28,4	55,5	52,3	46,9	65,4	19,5	49,8	35,9

Source : Agreste - RICA 2021 - 2022

MÉTHODOLOGIE

Source micro-économique, le réseau d'information comptable agricole (RICA) permet d'appréhender, avec un décalage d'un an, la situation économique et financière des exploitations agricoles dans leur diversité.

Le RICA recueille les informations comptables d'un échantillon d'environ 82 000 exploitations agricoles dans toute l'Union européenne selon des définitions communes. L'échantillon RICA de 7 074 exploitations en France métropolitaine en 2022 représente 282 182 moyennes et grandes exploitations, c'est-à-dire celles dont la production brute standard (PBS) est supérieure ou égale à 25 000 euros.

En région Centre-Val de Loire, l'échantillon est composé de 374 exploitations pour l'exercice comptable 2022.

Les comparaisons interannuelles sont réalisées sur un échantillon constant c'est-à-dire qu'on ne garde que les exploitations présentes dans l'échantillon à la fois en 2021 et en 2022.

Les séries longues présentent les valeurs sur l'échantillon complet.

Les données sont exprimées en valeur courante (non corrigées de l'inflation).

Une diffusion des données est possible pour l'ensemble des OTEX au niveau national. À l'échelle régionale, les données ne sont diffusées que pour les OTEX dont on dispose d'un échantillon contenant au minimum vingt exploitations. Pour la région Centre-Val de Loire, il s'agit des OTEX « céréales, oléagineux, protéagineux », « autres grandes cultures », « vins de qualité (AOP et IGP) », « bovins lait », « bovins viande » et « polyculture, polyélevage ».

DÉFINITIONS

Le principal indicateur économique utilisé est l'**excédent brut d'exploitation (EBE) par équivalent temps plein non salarié (ETPNS)**. Il est calculé à partir de la valeur de la production de l'exercice (vendue ou stockée), augmentée des subventions et des indemnités d'assurance, diminuée des consommations intermédiaires et de toutes les autres charges courantes (salaires, impôts fonciers, fermages...).

Il se distingue du **résultat courant avant impôt (RCAI)**, jusqu'à présent indicateur central du RICA, qui se déduit de l'EBE après déduction des amortissements et des charges financières.

Conformément aux règles du RICA, les **cotisations sociales de l'exploitant** ne sont pas prises en compte dans le calcul des indicateurs de résultats (EBE, RCAI...). Elles sont néanmoins enregistrées de façon extra-comptable. Les charges sociales de l'exploitant sont calculées sur la base des résultats des trois années précédentes, ou sur option, sur ceux de l'année précédente. De ce fait, un temps de latence s'observe entre les variations des résultats et les variations des cotisations.

I L'OTEX (orientation technico-économique)

Une exploitation est spécialisée dans une orientation si la PBS de la ou des productions concernées dépasse deux tiers du total.

I La PBS (production brute standard)

Cet indicateur ne représente pas des résultats économiques réels. Il repose sur des coefficients destinés à estimer la valeur de la production potentielle associée aux surfaces et au cheptel, hors toute subvention et déduction faite des coûts spécifiques associés à cette production. Chaque coefficient se rapporte à un hectare de culture ou à une tête de cheptel.

On calcule la production brute standard des différentes productions, ainsi que la production brute totale de l'exploitation.

La variation annuelle de la PBS d'une exploitation ne traduit que l'évolution de ses structures de production (par exemple agrandissement ou choix de production à plus fort potentiel) et non une variation de son chiffre d'affaires.

I Production de l'exercice :

Somme des produits bruts élémentaires (animaux, produits animaux, végétaux...) et des produits issus de la production immobilisée (travaux effectués par et pour l'entreprise), des travaux à façon, des pensions d'animaux, des terres louées et des produits d'autres activités annexes.

I Subventions d'exploitation :

Elles correspondent aux aides communautaires, nationales et locales.

Pour en savoir plus :

Les derniers résultats disponibles sur le site Agreste : Site Agreste : www.agreste.agriculture.gouv.fr

www.agreste.agriculture.gouv.fr



Direction régionale de l'alimentation,
de l'agriculture et de la forêt
Service régional de l'information statistique et économique
Cité administrative Coligny
131, rue du faubourg Banner
45042 Orléans Cedex 1
Courriel : srise.draaf-centre-val-de-loire@agriculture.gouv.fr
Site : draaf-centre-val-de-loire.agriculture.gouv.fr

Directrice de la publication : Virginie JORISSEN
Rédacteur en chef : Gaëtan BUISSON
Rédactrice : Anne-Cécile ROCHE
Composition : Florence FAURE
Dépôt légal : À parution
ISSN : 2729-7209
© Agreste 2024